

## Informations pratiques

PROGRESS SANTÉ

Contact : **Stéphanie CARLIER** 01 44 54 24 24 [s.carlier@ecoleprogress.com](mailto:s.carlier@ecoleprogress.com)

## Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : [s.carlier@ecoleprogress.com](mailto:s.carlier@ecoleprogress.com)

## Tarifs :

Coût de formation prise en charge par l'employeur pour l'apprenti. L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

*Le BTS Opticien Lunetier est délivré par le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation*

## Formation

### Objectifs de la formation

*Le titulaire du diplôme de BTS opticien Lunetier est capable de*

#### A / VENDRE DES MONTURES D'OPTIQUE

L'acte :

- sur ordonnance délivrée par un ophtalmologiste
- d'après une ordonnance de moins de 5 ans et un examen de vue

Conseiller le client en fonction de son ordonnance sur :

- le choix de la monture
- le choix des verres

#### B/ PRENDRE DES MESURES

- Les écarts pupillaires
- La hauteur des pupilles

#### C/ MONTER DES LUNETTES

- Réaliser les commandes des verres
- Réception et vérification des commandes de verres
- Centrer et axer des verres
- Montage du verre dans la monture

#### D/ EFFECTUER DU SERVICE APRES VENTE

- Conseils d'entretien et de posture
- Ajustage

#### E/ GÉRER UN MAGASIN D'OPTIQUE

- Commande des stocks
- Relation avec les fournisseurs
- Mise en place de la vitrine

#### F / RENTRER EN CONTACT AVEC :

- Les ophtalmologistes
- Les fabricants
- Les mutuelles
- La sécurité sociale
- Le comptable
- La centrale d'achat

### Nos taux :

**BTS OPTIQUE en alternance**

**Taux de réussite : 71,42%**

**Taux d'insertion professionnelle : 80%**

**Taux de poursuite d'étude : 20%**

**TAUX d'interruption en cours d'année :**

**1<sup>ère</sup> année : 21%**

**2<sup>ème</sup> année : 0%**

**Chaque bloc peut être validé indépendamment.  
La validation de tous les blocs permet d'obtenir  
le titre d'opticien Lunetier**

### Date de Pré-rentree :

A déterminer

### Rentrée

*Pré rentrée le 15 septembre 2021.*

## G / VENDRE D'AUTRES PRODUITS EN OPTIQUE

- Lentilles de contact
- Produits d'entretien des lentilles de contact
- Montures solaires
- Loupes, jumelles, lunettes astronomiques, microscopes

### Caractéristiques de la formation

Enseignements professionnels :

- Connaissance des systèmes optiques (mathématiques, optique géométrique et physique, étude technique des systèmes optiques)
- Analyse de la vision
- Mise en œuvre en entreprise des techniques relatives à l'analyse et à la solution de besoins d'ordre visuel et réflexion quant à l'organisation, la gestion et la communication dans le magasin

Enseignements généraux :

- Culture générale et expression
- Langue vivante : anglais
- Economie et gestion de l'entreprise

**Chaque bloc peut être validé indépendamment.  
La validation de tous les blocs permet d'obtenir le titre d'opticien Lunetier**

### Durée

En alternance :

**Durée** : 2 ans soit 1350 h

**Statut** : Salarié

**Tarif** : Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO de l'employeur)

**Contrat** : CDD de 24 mois

**Contrôle continu** :

- 1 devoir sur table d'une heure par semaine
- 3 BTS Blancs annuels

**Stage** : 3 jours par semaine chez un opticien

### Méthodes mobilisées

- espace numérique de travail
- possibilité de cours en distanciel
- ateliers d'optométrie et de montage
- 9 salles de cours +1 salle de travail
- écrans numériques

### Rythme de l'alternance

**Emploi du temps** :

- 1<sup>ère</sup> année : cours lundi et mardi en CFA ou OF
- 2<sup>ème</sup> année : cours jeudi et vendredi en CFA ou OF

### Modalités d'évaluation

**Contrôle continu** :

- Un devoir sur table d'une heure par semaine
- 3 BTS Blancs annuels

### Suite de parcours post diplôme

**Poursuites des études** :

Licence en optométrie : Optométriste

Licence en contactologie : Spécialisation dans les lentilles

### Métiers et domaines d'activité

**Débouchés professionnels** :

Opticien Lunetier

**Secteurs d'activité** : Enseignes d'Optique

### Équivalence & Passerelle :

**ECTS (uniquement pour formations postbac)**

**Crédits ECTS** : 120

**Possibilité de reconversion et de passerelle pour les personnes issues de formation dans le domaine de la Santé** : médecins, aides-soignants, infirmières.

	<p>Informations à recueillir auprès de Mme Carlier :  <a href="mailto:s.carlier@progress-sante.com">s.carlier@progress-sante.com</a> / 01 44 54 24 24</p>
<p><b>Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission)</b>  Tous Bacs généraux et Bacs technologiques et Bacs Pro  Optique</p>	<p><b>Admission définitive à la signature d'un contrat d'alternance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Après la validation de la candidature par la commission de l'établissement</li> <li>- À la signature d'un contrat d'alternance</li> <li>- À signature du règlement intérieur et conditions générales de ventes pour les étudiants en initial</li> </ul>

*\*Certification professionnelle enregistrée pour deux ans au Répertoire National des Certifications Professionnelles (N° de Fiche RNCP34703) sur décision du directeur de France Compétences suite à l'avis de commission de la certification professionnelle du 26 juin 2020, au niveau de qualification 6, avec le code NSF 312, sous l'intitulé Responsable du développement commercial, avec effet jusqu'au 29 juin 2022, délivrée par IMCP ( Institut du Marais Charlemagne Pollès), l'organisme certificateur.*

Mis à jour le 13/01/2022